

CHAMBRES D'AGRICULTURE ET ENSEIGNEMENT AGRICOLE UN PARTENARIAT HISTORIQUE !

Les Chambres d'agriculture et les établissements d'enseignement agricole public et privé renforcent leur partenariat par la signature de deux Chartes.

Le 24 septembre 2014, lors de la session des Chambres d'Agriculture, le président de l'APCA Guy VASSEUR a signé deux chartes l'une avec la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche Mireille RIOU-CANALS, l'autre avec les présidents des trois fédérations de l'enseignement agricole privés François PALIAR du CNEAP, Xavier MICHELIN des MFR et Brice POURCHET de l'UNREP. Les partenariats entre les Chambres d'agriculture et les établissements d'enseignement agricole existent depuis longtemps et visent à renforcer les liens entre la profession et le l'enseignement agricole. Ces partenariats se traduisent par des actions concrètes mises en place sur

l'ensemble du territoire français. De la formation à la recherche, en passant par la promotion des métiers et l'animation des territoires, les acteurs du terrain se mobilisent en faveur des apprenants et des territoires.

Avec la signature de ces Chartes, les Chambres d'agriculture et les établissements d'enseignement agricole public et privé souhaitent renforcer leur partenariat pour relever les nouveaux défis et, en particulier, la transition vers l'agroécologie. La formation, la recherche et le développement ancré sur la réalité du monde agricole demeurent les moteurs de l'innovation.

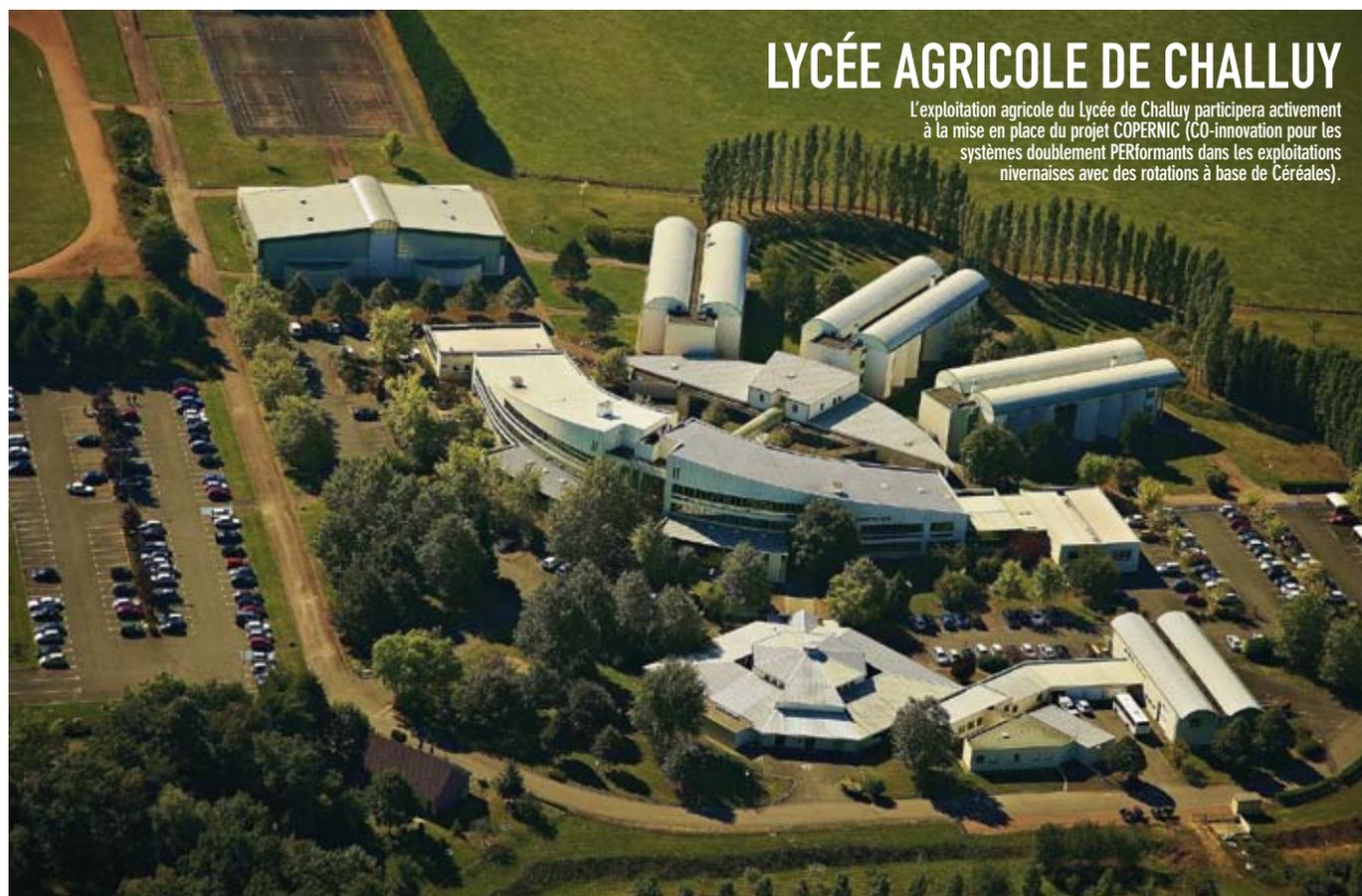
DES ACTIONS COMMUNES EN FAVEUR DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

Localement, de nombreuses initiatives sont engagées en partenariat pour imaginer et mettre en pratique ce que sera demain l'agroécologie.

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (GIEE)

Les groupements d'intérêt économique et environnemental représentent un des leviers de la transition vers l'agro-écologie. Dans le cadre des partenariats entre les Chambres d'agriculture et les établissements d'enseignement agricole, la Chambre de la Nièvre en partenariat avec le Lycée d'enseignement agricole de Nevers Challuy et l'INRA GRIGNON

2



LYCÉE AGRICOLE DE CHALLUY

L'exploitation agricole du Lycée de Challuy participera activement à la mise en place du projet COPERNIC (CO-innovation pour les systèmes doublement PERformants dans les exploitations nivernaises avec des rotations à base de Céréales).

© Legia Challuy

mettent en place le Projet COPERNIC (CO-innovation pour les systèmes doublement PERformants dans les exploitations nivernaises avec des rotations à base de Céréales).

Ce projet a démarré du fait de la demande d'agriculteurs désireux de maîtriser le désherbage et d'optimiser l'implantation de leurs cultures dans les sols argileux. Aujourd'hui 24 exploitations agricoles du CETA participent au projet.

La méthodologie choisie par les trois partenaires pour accompagner les agriculteurs s'intitule « la revue par les pairs ». Echanges d'expérience et l'écoute constitue la toile de fond de cette démarche. Chaque partenaire apporte son appui dans son domaine d'expertise.

Pour en savoir plus :

Michel GELOEN

michael.geloen@nievre.chambagri.fr

INNOV' ACTION

LES EXPLOITATIONS INNOVANTES OUVRENT LEURS PORTES AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Depuis 2013, les Chambres d'agriculture organisent et animent l'opération Innov'Action. Innov'Action consiste à détecter et ouvrir les portes de fermes innovantes sur le territoire afin de faire connaître les innovations et les stratégies des agriculteurs dans la prise en compte de l'agro-écologie.

A partir de février-mars 2015, les Chambres d'agriculture des Pays-de-la-Loire en partenariat avec la DRAAF mobilisent cette opération en faveur des apprenants. Sur chaque département de la région, les fermes innovantes ouvriront leurs portes aux établissements d'enseignement agricole. Au programme, des démonstrations, témoignages et échanges avec les agriculteurs.

Pour en savoir plus :

Christophe SUARD

Christophe.SUARD@pl.chambagri.fr

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS

Deuxième dispositif éducatif en France, l'enseignement agricole assure une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue. Ces établissements à taille humaine délivrent des diplômes de la 4^{ème} au doctorat.

814
établissements
(216 publics
et 598 privés)

20
écoles
d'enseignement
supérieur

189
exploitations
agricoles

34
ateliers
techniques
(18111 hectares
cultivés)

438
sites de
formation
d'apprentis
(209 publics
et 229 privés)

551
sites de
formation
professionnelle
continue
(196 publics
et 355 privés)

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE UN DES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt accorde à l'enseignement agricole une place importante au développement de l'agro-écologie. Au printemps 2014, Le ministère chargé de l'agriculture lance un plan d'action « Enseigner à produire autrement ». Les acteurs s'emparent du plan et mettent en place des projets :

LA RÉNOVATION DES DIPLÔMES

Deux diplômes sont d'ores et déjà rénovés, il s'agit des BTSA ACSE « Analyse et conduite de systèmes d'exploitation » qui devient « Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole » et le

BTSA DARC « développement de l'agriculture des régions chaudes ». D'autres diplômes sont en cours de rénovation : toutes les spécialités du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) seront rénovées pour une mise en œuvre dès la rentrée scolaire 2015. Le Baccalauréat Professionnel « Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA) » et du Brevet Professionnel « Responsable d'Entreprise Agricole (PBREA) seront revisités pour une mise en œuvre à la rentrée scolaire 2016.

LES EXPLOITATIONS ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE MOBILISÉS EN FAVEUR DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

Étèves de l'enseignement agricole chez un agriculteur producteur de plaquettes de bois pour l'énergie

Le rôle des exploitations et ateliers technologiques des établissements d'enseignement agricole est renforcé. L'agro-écologie est prise en compte dans les projets stratégiques régionaux pour l'enseignement agricole. Ceci se traduit par la définition d'objectifs techniques, économiques, écologiques et sociaux. D'autre part, « un appel à projets pilotes innovations » est lancé cet été pour encourager les exploitations et ateliers technologiques à engager des projets innovants facilitant la transition vers l'agro-écologie.

En 2014,

Le taux net
d'emploi
est de

85,6%

le taux de réussite
aux examens se
situe à

84,2%

Fatma Tergou
Chambres d'agriculture France
Service formation et développement

Plusieurs parcours d'enseignement et diplômes correspondants ont été rénovés